

**COMPTE RENDU DE MONSIEUR LE PRESIDENT
DANS LE CADRE DES DISPOSITIONS DE L'ARTICLE L.5211-10 DU CGCT**

Régularisation - Du 17 juillet 2020 au 31 août 2022

Délibération du Conseil de Bordeaux Métropole n° 2020-142 du 17 juillet 2020 <u>VI. Actions en justice</u> <u>VIII. Assurances</u> <u>XII. Divers</u>	Nature	Objet ou Opération	Bénéficiaire	Montant
<u>62 °) Contentieux</u> En défense :	Procédures au fond	<p>Monsieur M. c/Bordeaux Métropole – Requête devant le Tribunal administratif de Bordeaux tendant à l'annulation de l'arrêté du 4/02/2020 portant consolidation de son état de santé et attribution d'un taux d'IPP – Décision de Bordeaux Métropole de défendre ses intérêts dans cette instance</p> <p>Monsieur E. M. c/Bordeaux Métropole – Requête devant le Tribunal administratif de Bordeaux tendant à l'annulation d'une décision de sanction disciplinaire assortie d'une demande d'injonction à reconstituer sa carrière – Décision de Bordeaux Métropole de défendre ses intérêts dans cette instance</p> <p>Monsieur F. B. c/Bordeaux Métropole – Requête devant le Tribunal administratif tendant à l'annulation de l'arrêté du 4/02/2020 décidant de la consolidation sans séquelle de sa maladie professionnelle - Décision de Bordeaux Métropole de défendre ses intérêts dans cette instance</p>		

		<p>Société Colas Sud-Ouest et autres c/Bordeaux Métropole – Requête devant le Conseil d’Etat tendant à l’annulation de l’arrêt de la Cour administrative d’appel de Bordeaux du 17/06/2020 ayant condamné les différents constructeurs intervenus dans les travaux d’étanchéité du Pont de Pierre à payer in solidum à Bordeaux Métropole la somme de 789.754€ assortie des intérêts légaux en réparation du préjudice subi par Bordeaux Métropole suite à des désordres intervenus lors de ce chantier – Décision de Bordeaux Métropole de défendre ses intérêts dans cette instance</p> <p>Société Fayat entreprise TP c/Bordeaux Métropole – Requête devant le Conseil d’Etat tendant à l’annulation de l’arrêt de la Cour administrative d’appel de Bordeaux du 17/06/2020 ayant condamné les différents constructeurs intervenus dans les travaux d’étanchéité du Pont de Pierre à payer in solidum à Bordeaux Métropole la somme de 789.754€ assortie des intérêts légaux en réparation du préjudice subi par Bordeaux Métropole suite à des désordres intervenus lors de ce chantier – Décision de Bordeaux Métropole de défendre ses intérêts dans cette instance</p> <p>SAS Aquitaine de Gestion c/Bordeaux Métropole – Requête devant le Tribunal administratif de Bordeaux tendant à l’annulation de la décision de préemption de l’immeuble sis 6 avenue Antoine Becquerel à Pessac – Décision de Bordeaux Métropole de défendre ses intérêts dans cette instance</p> <p>Monsieur E. M. c/Bordeaux Métropole – Requête devant le Tribunal administratif de Bordeaux tendant à l’annulation de l’arrêté du 22/09/2020 prononçant à son encontre une rétrogradation – Décision de Bordeaux Métropole de défendre ses intérêts dans cette instance</p> <p>Madame A. S. c/Bordeaux Métropole – Requête devant le Tribunal administratif de Bordeaux contestant la délibération du 24/01/2020 portant 9^{ème} modification du PLU en ce qui concerne sa parcelle sise avenue du Dauphiné à Pessac – Décision de Bordeaux Métropole de défendre ses intérêts dans cette instance</p>		
--	--	--	--	--

		<p>SCI Tribalh c/Bordeaux Métropole – Requête devant le Tribunal administratif tendant à l’annulation de la décision de préemption concernant l’immeuble sis 1 avenue de la Résistance à Lormont – Décision de Bordeaux Métropole de défendre ses intérêts dans cette instance</p> <p>SA Orange c/Bordeaux Métropole – Requête devant le Tribunal administratif de Bordeaux tendant à l’annulation des dispositions de l’article 8 d’un arrêté valant autorisation d’exécution de travaux lui imposant l’installation de tampons garnissables – Décision de Bordeaux Métropole de défendre ses intérêts dans cette instance</p> <p>Association Trans’Cub et autres c/Bordeaux Métropole – Requête devant le Tribunal administratif de Bordeaux tendant à l’annulation de la délibération du 21/12/2018 autorisant la signature de l’avenant 10 au traité de concession du service public de l’eau – Décision de Bordeaux Métropole de défendre ses intérêts dans cette instance</p> <p>Société Fiducial Private Security c/Bordeaux Métropole – Requête devant le Tribunal administratif de Bordeaux tendant à l’annulation d’un titre de recette d’un montant de 113 958,58 € émis par Bordeaux Métropole – Décision de Bordeaux Métropole de défendre ses intérêts dans cette instance</p> <p>Monsieur E. M. c/Bordeaux Métropole – Requête devant la Cour administrative d’appel de Bordeaux tendant à l’annulation du jugement du Tribunal administratif de Bordeaux du 4/12/2020 ayant rejeté sa demande d’annulation de la décision de mutation d’office – Décision de Bordeaux Métropole de défendre ses intérêts dans cette instance</p>		
--	--	--	--	--

		<p>SAS Brother & Co c/Bordeaux Métropole – Requête devant le Tribunal administratif de Bordeaux tendant à la condamnation de Bordeaux Métropole à lui verser la somme de 282 000 € en réparation du préjudice qu'elle estime avoir subi du fait de travaux de voirie sur la plaque portuaire des Bassins à flot située quai Lawton à Bordeaux – Décision de Bordeaux Métropole de défendre ses intérêts dans cette instance</p> <p>Consorts G. / P. c/Bordeaux Métropole – Requête devant le Tribunal judiciaire de Bordeaux tendant à voir la responsabilité de Bordeaux Métropole engagée du fait d'un supposé dysfonctionnement du SPANC (Service public d'assainissement non collectif) – Décision de Bordeaux Métropole de défendre ses intérêts dans cette instance</p> <p>Syndicat CFDT Interco 33 c/Bordeaux Métropole – Requête devant le Tribunal administratif tendant à annuler la décision du 23/10/2020 par laquelle Bordeaux Métropole a rejeté la demande de versement des indemnités compensatrices de repas et au forfait de 60 € pour participation aux frais divers aux agents en télétravail – Décision de Bordeaux Métropole de défendre ses intérêts dans cette instance</p> <p>Madame L. G. c/Bordeaux Métropole – Requête devant le Tribunal administratif de Bordeaux tendant à voir notamment réparer les divers préjudices qu'elle aurait subis suite à un accident de service pour une somme totale de 319 000 € - Décision de Bordeaux Métropole de défendre ses intérêts dans cette instance</p> <p>Syndicat CFDT Interco 33 c/Bordeaux Métropole – Requête devant le Tribunal administratif de Bordeaux aux fins d'annulation du contrat de travail de Mme A. G. et de son avenant – Décision de Bordeaux Métropole de défendre ses intérêts dans cette instance</p>		
--	--	--	--	--

		<p>Société VALBOM c/Bordeaux Métropole – Requête devant le Tribunal administratif tendant à une indemnisation à hauteur de 1 011 595 € en réparation des pertes d'exploitation et de chiffres d'affaires qu'elle a subis du fait de la dégradation des conditions d'exploitation des équipements en raison de la crise sanitaire liée à la Covid-19 – Décision de Bordeaux Métropole de défendre ses intérêts dans cette instance</p> <p>Association des propriétaires de Larros c/Bordeaux Métropole – Requête devant le Conseil d'Etat tendant à l'annulation de l'arrêt de la Cour administrative d'appel du 31/12/2020 ayant rejeté sa demande d'annulation de l'arrêté déclarant d'utilité publique au bénéfice de Bordeaux Métropole la réserve foncière en vue de la réalisation d'une opération d'aménagement dans le secteur du Bourdieu Cassy-Viney à Saint-Médard-en-Jalles – Décision de Bordeaux Métropole de défendre ses intérêts dans cette instance</p> <p>SCI SOFIA c/Bordeaux Métropole – Requête devant la Cour administrative d'appel de Bordeaux tendant à l'annulation du jugement du Tribunal administratif de Bordeaux du 12/11/2020 rejetant notamment sa demande d'abrogation du PLU en tant qu'il grève la parcelle cadastrée AI n° 138 d'un espace boisé classé – Décision de Bordeaux Métropole de défendre ses intérêts dans cette instance</p> <p>Indivision M. c/Bordeaux Métropole – Requête devant le Tribunal administratif de Bordeaux tendant notamment à l'annulation de la décision du 11/08/2020 refusant d'abroger le PLU révisé – Décision de Bordeaux Métropole de défendre ses intérêts dans cette instance</p> <p>Monsieur E. L.L. c/Bordeaux Métropole – Requête devant le Tribunal administratif de Bordeaux tendant à l'annulation de la décision implicite de rejet de sa demande de se voir attribuer une indemnité compensatrice de repas – Décision de Bordeaux Métropole de défendre ses intérêts dans cette instance</p>		
--	--	---	--	--

		<p>Société SPIE City Networks c/Bordeaux Métropole – Requêtes devant le Tribunal administratif de Bordeaux contestant le décompte général de marchés portant notamment sur l’entretien et la maintenance des points lumineux et des réseaux d’éclairage public des communes mutualisées du pôle territorial Ouest – Décision de Bordeaux Métropole de défendre ses intérêts dans ces instances</p> <p>Monsieur D. H. c/Bordeaux Métropole – Requête devant le Tribunal administratif de Bordeaux tendant à l’annulation d’une décision de refus d’intégration au sein des effectifs de Bordeaux Métropole – Décision de Bordeaux Métropole de défendre ses intérêts dans cette instance</p> <p>Association Bordeaux à Cœur et autres c/Préfecture de la Gironde – Requête devant le Tribunal administratif de Bordeaux contre l’arrêté de la Préfète de la Gironde du 29/03/2021 déclarant d’utilité publique les travaux de réalisation du bus à haut niveau de service – Décision de Bordeaux Métropole de défendre ses intérêts dans les différents recours et instances afférents à l’arrêté de DUP en date du 29/03/2021</p> <p>Société MOTER c/Bordeaux Métropole – Requête devant la Cour administrative d’appel de Bordeaux tendant à réformer partiellement le jugement du Tribunal administratif de Bordeaux du 12/04/2021 notamment en ce qu’il n’a condamné Bordeaux Métropole qu’au versement de la somme de 244 543,55 € au titre du solde du marché public des travaux de voirie et réseaux divers VRD 307 du chantier d’extension du tramway entre Pessac et Bougnard – Décision de Bordeaux Métropole de défendre ses intérêts dans cette instance</p>		
--	--	---	--	--

		<p>Madame C.C. T. et M. M. D. c/Préfecture de la Gironde – Requête devant le Tribunal administratif de Bordeaux contre l'arrêté en date du 06/01/2021 de la Préfète de la Gironde déclarant cessible pour cause d'utilité publique au bénéfice de Bordeaux Métropole les parcelles nécessaires à la constitution d'une réserve foncière en vue de la réalisation d'une opération d'aménagement sur le secteur Bourdieu Cassy Vigney à Saint-Médard-en-Jalles – Décision de Bordeaux Métropole de défendre ses intérêts dans ces instances</p> <p>Madame C. c/Bordeaux Métropole – Requête devant la Cour administrative d'appel de Bordeaux tendant à l'annulation du jugement du Tribunal administratif de Bordeaux du 06/10/2020 rejetant sa demande d'annulation de la décision du 14/09/2018 portant rejet d'imputabilité au service de l'accident dont a été victime son époux – Décision de Bordeaux Métropole de défendre ses intérêts dans cette instance</p> <p>Madame S. c/Bordeaux Métropole – Requête devant la Cour administrative d'appel de Bordeaux tendant à l'annulation du jugement du Tribunal administratif de Bordeaux du 10/06/2021 rejetant sa demande d'annulation de la délibération du 24/01/2020 en ce qu'elle emporte la création d'un espace classé boisé sur sa parcelle située sur la commune de Pessac – Décision de Bordeaux Métropole de défendre ses intérêts dans cette instance</p> <p>SCI Dubois c/Bordeaux Métropole – Requête devant le Tribunal administratif de Bordeaux tendant à l'annulation de l'arrêté du 07/10/2020 préemptant des parcelles situées 12-14 avenue du 11 Novembre à Blanquefort – Décision de Bordeaux Métropole de défendre ses intérêts dans cette instance</p>		
--	--	---	--	--

		<p>SNC Reix c/Bordeaux Métropole – Requête devant le Tribunal administratif de Bordeaux sollicitant la condamnation de Bordeaux Métropole à lui verser une somme de 30 375 € en réparation du préjudice qu'elle prétend avoir subi du fait des travaux d'extension de la ligne A du tramway vers l'aéroport – Décision de Bordeaux Métropole de défendre ses intérêts dans cette instance</p> <p>Syndicat Force Ouvrière c/Bordeaux Métropole – Requête devant le Tribunal administratif de Bordeaux tendant à l'annulation des arrêtés du 29/12/2020 et 18/05/2021 définissant les lignes directrices de gestion en matière de stratégie pluriannuelle de pilotage des ressources humaines, de promotion et de valorisation des parcours professionnels – Décision de Bordeaux Métropole de défendre ses intérêts dans cette instance</p> <p>Monsieur I. Z. c/Bordeaux Métropole – Requête devant le Tribunal administratif de Bordeaux tendant à l'annulation de l'arrêté du 10/04/2020 portant mutation interne – Décision de Bordeaux Métropole de défendre ses intérêts dans cette instance</p> <p>Monsieur P. R. c/Bordeaux Métropole – Requête devant le Tribunal administratif de Bordeaux contre la décision du 23/03/2021 rejetant sa demande de reconnaissance d'une situation de harcèlement subi dans le cadre de ses fonctions et sollicité l'indemnisation du préjudice subi – Décision de Bordeaux Métropole de défendre ses intérêts dans cette instance</p> <p>Association UNPI 33 c/Bordeaux Métropole – Requête devant le Conseil d'Etat tendant à l'annulation de la délibération du 23/10/2020 décidant de déposer une candidature au dispositif d'expérimentation d'encadrement des loyers – Décision de Bordeaux Métropole de défendre ses intérêts dans cette instance</p>		
--	--	---	--	--

		<p>Association Trans’Cub et autres c/Bordeaux Métropole – Requête devant le Tribunal administratif de Bordeaux tendant à mettre fin à l’exécution de l’avenant 11 au traité de concession du service public de l’eau prolongeant le contrat d’une année en portant l’échéance de fin de contrat au 31/12/2022 afin d’assurer la préparation du passage en régie – Décision de Bordeaux Métropole de défendre ses intérêts dans cette instance</p> <p>Société France Littoral Développement c/Bordeaux Métropole – Requête devant le Tribunal administratif de Bordeaux tendant à l’annulation de la décision de préemption de Bordeaux Métropole du 04/08/2021 d’un immeuble sis 9 avenue de Tuileranne et avenue de Canteranne à Pessac situé dans le périmètre Inno Campus Extra Rocate – Décision de Bordeaux Métropole de défendre ses intérêts dans cette instance</p> <p>SA Leroy Merlin France c/Bordeaux Métropole – Requête devant le Tribunal administratif de Bordeaux tendant à la décharger de la taxe d’enlèvement des ordures ménagères au motif que le taux retenu pour la zone concernée par la délibération 2015/013 du 10/04/2015 du conseil communautaire serait excessif – Décision de Bordeaux Métropole de défendre ses intérêts dans cette instance</p> <p>SCI BPM Brignon c/Bordeaux Métropole – Requête devant le Tribunal administratif de Bordeaux tendant à l’annulation de la décision du 13/09/2021 n’ayant pas donné suite à sa demande de modification du PLU afin de procéder à une suppression partielle de la servitude d’espace boisé classé grevant la partie Sud de la parcelle cadastrée CH 358 à Villenave d’Ornon – Décision de Bordeaux Métropole de défendre ses intérêts dans cette instance</p> <p>Monsieur C. c/Bordeaux Métropole – Requête devant le Tribunal administratif de Bordeaux tendant à l’annulation de l’arrêté du 30/06/2021 décidant son exclusion temporaire de trois jours – Décision de Bordeaux Métropole de défendre ses intérêts dans cette instance</p>		
--	--	--	--	--

		<p>SAS Belin Promotion c/Bordeaux Métropole – Requête devant le Tribunal judiciaire de Bordeaux sollicitant l'annulation de tout acte de poursuite et l'annulation d'un titre exécutoire de 450 000 € émis en application d'une convention du 2/03/2018 prévoyant le versement de cette somme en cas d'abandon du projet immobilier sis à Lormont lieu-dit La Buttinière imputable à la société – Décision de Bordeaux Métropole de défendre ses intérêts dans cette instance</p> <p>Société Adom Médical Conseil c/Bordeaux Métropole – Requête devant le Tribunal administratif de Bordeaux tendant à l'annulation de l'avis de somme à payer du 04/12/2021 d'un montant de 29 213 € relatif à la participation au traitement des rejets assimilés domestiques – Décision de Bordeaux Métropole de défendre ses intérêts dans cette instance</p> <p>SAS Boucherie Shop Mérignac Soleil c/Bordeaux Métropole – Requête devant le Tribunal administratif de Bordeaux sollicitant l'annulation de la décision du 27/09/2021 refusant sa demande d'indemnisation du préjudice qu'elle prétend avoir subi du fait des travaux d'extension de la ligne A du tramway vers l'aéroport – Décision de Bordeaux Métropole de défendre ses intérêts dans cette instance</p> <p>SARL Le Shogun & Co c/Bordeaux Métropole – Requête devant le Tribunal administratif de Bordeaux tendant à l'annulation de la décision du 27/09/2021 ayant refusé sa demande d'indemnisation du préjudice qu'elle aurait subi du fait des travaux d'extension de la ligne A du tramway vers l'aéroport – Décision de Bordeaux Métropole de défendre ses intérêts dans cette instance</p> <p>Monsieur P. c/Bordeaux Métropole – Requête devant le Tribunal administratif de Bordeaux tendant à l'annulation de l'arrêté du 21/06/2021 préemptant l'immeuble non bâti situé rue Gustave Eiffel à Artigues-près-Bordeaux, cadastré AE 0043, secteur du Meynot qui fait l'objet d'un projet urbain d'aménagement économique (CODEV 4 et 5) – Décision de Bordeaux Métropole de défendre ses intérêts dans cette instance</p>		
--	--	--	--	--

		<p>Association Trans' Cub c/Bordeaux Métropole – Requête devant la Cour administrative d'appel de Bordeaux tendant à l'annulation du jugement du Tribunal administratif de Bordeaux du 17/11/2021 ayant rejeté sa demande d'annulation de la décision de refus de résiliation du traité de concession du service public de l'eau et de la signature de son avenant 11 – Décision de Bordeaux Métropole de défendre ses intérêts dans cette instance</p> <p>Monsieur G. P. c/Bordeaux Métropole – Requête devant le Tribunal administratif de Bordeaux tendant à l'annulation de la décision de préemption du 21/06/2021 d'un bien sis rue Gustave Eiffel à Artigues-près-Bordeaux – Décision de Bordeaux Métropole de défendre ses intérêts dans cette instance</p> <p>SCI CEKI, M. K. C. et M. Y. E. c/Bordeaux Métropole – Requête devant le Tribunal administratif de Bordeaux tendant à l'annulation de la décision de préemption du 19/04/2022 de la propriété sise 16 rue Guynemer à Eysines – Décision de Bordeaux Métropole de défendre ses intérêts dans cette instance</p> <p>BLP c/Bordeaux Métropole – Requête devant la Cour administrative d'appel de Bordeaux tendant à l'annulation du jugement du Tribunal administratif de Bordeaux du 26/01/2022 condamnant le groupement de maîtrise d'œuvre pour la réalisation des travaux d'infrastructure de la Gare Saint Jean à verser à Bordeaux Métropole la somme de 79 465,64 € correspondant aux travaux nécessaires pour remédier à l'inclinaison d'un mât d'éclairage – Décision de Bordeaux Métropole de défendre ses intérêts dans cette instance</p> <p>Associations et autres c/Bordeaux Métropole et autres – Requête devant le Tribunal administratif de Toulouse tendant à l'annulation du plan de financement du Grand Projet du Sud-Ouest et de quatre délibérations prises dans ce cadre, dont celle de Bordeaux Métropole du 25/11/2021 n°2021-583 – Décision de Bordeaux Métropole de défendre ses intérêts dans cette instance</p>		
--	--	--	--	--

	<p>Procédures en référé</p>	<p>Monsieur F. D. c/Bordeaux Métropole – Requête devant le Tribunal administratif de Bordeaux à l’encontre de la décision du 15/04/2021 portant affectation provisoire de M. F. D. – Décision de Bordeaux Métropole de défendre ses intérêts dans cette instance</p> <p>SAS Belin Promotion c/Bordeaux Métropole – Requête devant le Tribunal judiciaire de Bordeaux sollicitant la mise en jeu de la responsabilité de Bordeaux Métropole du fait de dépenses engagées inutilement prétendument du fait de Bordeaux Métropole pour un montant de 1 640 413,43 € HT – Décision de Bordeaux Métropole de défendre ses intérêts dans cette instance</p> <p>Société EIFFAGE Génie Civil c/Bordeaux Métropole – Requête devant le Tribunal administratif de Bordeaux contestant les pénalités appliquées dans le cadre du marché n°2016-0111U portant sur les travaux de réalisation d’ouvrages d’art et d’ouvrages d’accès e terre pour l’extension de la ligne C du tramway sur la commune de Villenave d’Ornon – Décision de Bordeaux Métropole de défendre ses intérêts dans cette instance</p> <p>Monsieur R. c/Bordeaux Métropole – Requête devant le Tribunal administratif de Bordeaux tendant à l’annulation de la décision du 13/04/2022 par laquelle Bordeaux Métropole ne reconnaît pas ses arrêts maladie au titre d’accident de travail mais comme maladie ordinaire – Décision de Bordeaux Métropole de défendre ses intérêts dans cette instance</p> <p>Société SCE c/Bordeaux Métropole – Requête en référé précontractuel devant le Tribunal administratif de Bordeaux – Candidat évincé de l’attribution du marché de maîtrise d’œuvre relatif à l’opération de requalification des espaces publics de Brazza sur le territoire de la Commune de Bordeaux et la réalisation d’un Parkway</p>		
--	-----------------------------	---	--	--

		<p>Monsieur E. M. c/Bordeaux Métropole – Requête en référé devant le Tribunal administratif de Bordeaux tendant à la suspension de la décision d'exclusion temporaire de deux ans avec date d'effet au 1^{er} octobre 2020 – Décision de Bordeaux Métropole de défendre ses intérêts dans cette instance</p> <p>Eiffage Génie Civil c/Bordeaux Métropole et divers constructeurs – Requête en référé expertise devant le Tribunal de commerce de Paris suite à l'inondation du tunnel sous fluvial de Brazza en cours de construction afin de constater les désordres, d'en déterminer les causes et les moyens pour y remédier – Décision de Bordeaux Métropole de défendre ses intérêts dans cette instance et de celles pouvant en découler</p> <p>SAS Aquitaine de Gestion c/Bordeaux Métropole – Requête en référé devant le Tribunal administratif de Bordeaux tendant à la suspension de la décision de préemption de l'immeuble sis 6 avenue Antoine Becquerel à Pessac – Décision de Bordeaux Métropole de défendre ses intérêts dans cette instance</p> <p>SCI Tribalh c/Bordeaux Métropole – Requête devant le Tribunal administratif tendant à la suspension de la décision de préemption concernant l'immeuble sis 1 avenue de la Résistance à Lormont – Décision de Bordeaux Métropole de défendre ses intérêts dans cette instance</p> <p>Association UNPI 33 c/Bordeaux Métropole – Requête devant le Conseil d'Etat tendant à la suspension de la délibération du 23/10/2020 décidant de déposer une candidature au dispositif d'expérimentation d'encadrement des loyers – Décision de Bordeaux Métropole de défendre ses intérêts dans cette instance</p>		
--	--	--	--	--

		<p>Société France Littoral Développement c/Bordeaux Métropole – Requête devant le Tribunal administratif de Bordeaux tendant à la suspension de la décision de préemption de Bordeaux Métropole du 04/08/2021 d'un immeuble sis 9 avenue de Tuileranne et avenue de Canteranne à Pessac situé dans le périmètre Inno Campus Extra Rocade – Décision de Bordeaux Métropole de défendre ses intérêts dans cette instance</p> <p>Société Eiffage Route Sud-Ouest c/Bordeaux Métropole – Requête en référé devant le Tribunal administratif de Bordeaux tendant à la désignation d'un expert dans le cadre du marché portant sur les travaux d'extension de la ligne de tramway vers l'aéroport de Mérignac – Décision de Bordeaux Métropole de défendre ses intérêts dans cette instance</p> <p>SCI CEKI, M. K. C. et M. Y. E. c/Bordeaux Métropole – Requête devant le Tribunal administratif de Bordeaux tendant à la suspension de la décision de préemption du 19/04/2022 de la propriété sise 16 rue Guynemer à Eysines – Décision de Bordeaux Métropole de défendre ses intérêts dans cette instance</p>		
En demande :	Procédures au fond	<p>Madame A. S. c/Commune de Pessac – Requête devant le Tribunal administratif de Bordeaux tendant à l'annulation d'un certificat d'urbanisme négatif opposé par le Maire de Pessac le 6/03/2019 concernant un projet de construction de logements sur un terrain sis avenue du Dauphiné à Pessac – Décision de Bordeaux Métropole d'intervenir dans cette instance afin de défendre son PLU ainsi que les principes réglementaires qui y sont exposés</p> <p>Bordeaux Métropole c/Préfecture de la Gironde – Requête devant le Tribunal administratif de Bordeaux tendant à l'annulation de l'arrêté du 12/05/2021 autorisant la société Carrières et matériaux du Grand Sud-Ouest à exploiter une installation de stockage de déchets inertes sur le territoire de la commune de Blanquefort aux lieux-dits « marais de Florimond » et « Les Padouens Nord » - Décision de Bordeaux Métropole de soumettre cet arrêté la censure du juge administratif</p>		

	<p>Procédures en référé</p>	<p>Bordeaux Métropole c/Société SYSTRA et autres – Requête devant le Conseil d'Etat contre l'arrêt de la Cour administrative d'appel de Bordeaux du 08/04/2021 rejetant les conclusions indemnitaires de Bordeaux Métropole tendant à la condamnation des maîtres d'œuvre sur le fondement de leur responsabilité contractuelle en réparation des désordres affectant les dalles du cours de l'Intendance et d'une partie de la place de la Comédie à Bordeaux – Décision de Bordeaux Métropole de former un pourvoi en cassation</p> <p>Bordeaux Métropole c/Monsieur T. – Requête devant le Tribunal judiciaire de Bordeaux afin de se constituer partie civile et obtenir réparation des sommes correspondant au préjudice financier causé pour l'utilisation indue d'une carte essence réservée au parc automobile de la Métropole – Décision de Bordeaux Métropole de défendre ses intérêts dans cette instance</p> <p>Bordeaux Métropole c/SAS Ranchère – Intervention volontaire devant la Cour administrative d'appel de Bordeaux la Société sollicitant le remboursement du coût des travaux de réalisation d'une voie de circulation au motif que celle-ci constituait un équipement public ne desservant pas seulement les logements autorisés par un permis de construire délivré par le maire de Martignas-sur-Jalle – Décision de Bordeaux Métropole de défendre ses intérêts dans cette instance</p> <p>Bordeaux Métropole c/Direction interdépartementale des routes atlantique – Requête en référé instruction devant le Tribunal administratif de Bordeaux dans le cadre de la maîtrise d'ouvrage des travaux de franchissement de la rocade par la ligne A du tramway et de réalisation d'un trottoir à proximité – Décision de Bordeaux Métropole de demander la désignation d'un expert chargé de constater l'état des immeubles susceptibles d'être affectés par des dommages lors de l'exécution des travaux</p>		
--	-----------------------------	---	--	--

		Bordeaux Métropole c/Bouygues Travaux Publics Régions France – Requête en référé préventif devant le Tribunal administratif de Bordeaux dans le cadre de la construction du Pont Simone Veil afin de se prémunir d'un éventuel litige en cas de désordres causés par l'un des constructeurs lors des différentes interventions croisées – Décision de Bordeaux Métropole de défendre ses intérêts		
<u>63°) Montant des honoraires</u>		Procédures d'expulsion gens du voyage et squatters	Maître CASIMIRO	114 900 €
<u>65°) Protection fonctionnelle</u>		<p>Demande de protection fonctionnelle d'un agent de l'unité maintenance du pôle territorial Ouest, ST 7, victime d'agressions verbales et de menace de mort durant son temps de travail – Décision de lui accorder la protection fonctionnelle au sens de l'article 11 de la loi n° 83-634 du 13 juillet 1983</p> <p>Demande de protection fonctionnelle d'un agent chargé de travaux et de l'entretien en éclairage public au sein de la direction de la gestion de l'espace public du pôle territorial de Bordeaux, victime de violence avec usage ou menace d'une arme durant son temps de travail - Décision de lui accorder la protection fonctionnelle au sens de l'article 11 de la loi n° 83-634 du 13 juillet 1983</p> <p>Demande de protection fonctionnelle d'un agent de la Direction Prévention, victime de menace de mort durant son temps de travail - Décision de lui accorder la protection fonctionnelle au sens de l'article 11 de la loi n° 83-634 du 13 juillet 1983</p> <p>Demande de protection fonctionnelle d'un agent du Parc Cimetière Rive Droite, victime de harcèlement et d'intimidation – Décision de lui accorder la protection fonctionnelle au sens de l'article 11 de la loi n° 83-634 du 13 juillet 1983</p> <p>Demande de protection fonctionnelle d'un agent du centre technique au Parc Cimetière Rive Droite, victime de harcèlement – Décision de lui accorder la protection fonctionnelle au sens de l'article 11 de la loi n° 83-634 du 13 juillet 1983</p>		

		<p>Demande de protection fonctionnelle d'un agent responsable de service du Parc Cimetière Rive Droite, victime de harcèlement – Décision de lui accorder la protection fonctionnelle au sens de l'article 11 de la loi n° 83-634 du 13 juillet 1983</p> <p>Demande de protection fonctionnelle d'un agent de collecte jour au sein du service collectes, victime, lors de ses missions, d'une tentative de meurtre – Décision de lui accorder la protection fonctionnelle au sens de l'article 11 de la loi n° 83-634 du 13 juillet 1983</p> <p>Demande de protection fonctionnelle d'un agent de la zone nord à la direction prévention et gestion des déchets, victime d'agression durant son temps de travail – Décision de lui accorder la protection fonctionnelle au sens de l'article 11 de la loi n° 83-634 du 13 juillet 1983</p> <p>Demande de protection fonctionnelle d'un agent du Service Territorial N°6 du Pôle Territorial Ouest, victime d'harcèlement sexuel et de manœuvres de dénigrement sur son lieu de travail - Décision de lui accorder la protection fonctionnelle au sens de l'article 11 de la loi n° 83-634 du 13 juillet 1983</p> <p>Demande de protection fonctionnelle d'un agent Coordinateur technique des aires d'accueil des gens du voyage à la Direction de l'Habitat, victime d'agression durant son temps de travail – Décision de lui accorder la protection fonctionnelle au sens de l'article 11 de la loi n° 83-634 du 13 juillet 1983</p> <p>Demande de protection fonctionnelle d'un agent d'équipe au service territorial n°4, victime de harcèlement moral et physique durant son temps de travail – Décision de lui accorder la protection fonctionnelle au sens de l'article 11 de la loi n° 83-634 du 13 juillet 1983</p>		
--	--	--	--	--

		<p>Demande de protection fonctionnelle d'un agent du centre des unités AMBARES et LAGRAVE, BEGLES et PESSAC de la Direction des Bâtiments de Bordeaux Métropole, victime d'intimidation et de menaces durant son temps de travail – Décision de lui accorder la protection fonctionnelle au sens de l'article 11 de la loi n° 83-634 du 13 juillet 1983</p> <p>Demande de protection fonctionnelle d'un agent de la DRH pour des faits de harcèlement et de discrimination syndicale – Décision de lui accorder la protection fonctionnelle au sens de l'article 11 de la loi n° 83-634 du 13 juillet 1983</p> <p>Demande de protection fonctionnelle de 2 agents du service territorial n° 6 de la direction de la gestion de l'espace public du pôle territorial ouest, mis en cause dans le cadre de leur travail – Décision de leur accorder la protection fonctionnelle au sens l'article L.134-5 du Code général de la fonction publique portant droits et obligations des fonctionnaires</p>		
--	--	---	--	--

84° 85°) INPI

Dans le cadre de la délégation, il a été procédé au dépôt d'une famille de marques visant à identifier les services publics de réseaux de chaleur sur le territoire métropolitain. A ce titre, 6 marques ont été déposées auprès de l'INPI :

